

Le Conseil exécutif de l'OMT examinera les demandes de suspension de la Fédération de Russie présentées par des Membres

Madrid (Espagne), le 2 mars 2022 – *L'Organisation mondiale du tourisme (OMT) a convoqué une session d'urgence de son Conseil exécutif suite à l'invasion de l'Ukraine par la Fédération de Russie. La session aura lieu à Madrid le 8 mars.*

Ayant reçu les demandes du Guatemala, de la Lituanie, de la Pologne, de la Slovénie et de l'Ukraine de suspendre la Fédération de Russie de sa qualité de membre de l'OMT, le Secrétaire général de l'OMT a convoqué une session d'urgence du Conseil exécutif pour traiter cette question, conformément à l'article 3.4 du Règlement intérieur du Conseil. La décision a été prise à l'issue de consultations entre le Secrétaire général et le Président du Conseil exécutif (Côte d'Ivoire).

La session en présentiel du Conseil se tiendra le 8 mars à Madrid. C'est la première fois dans l'histoire de l'Organisation que le Conseil exécutif examinera une demande de cet ordre.

L'article 3 des Statuts de l'OMT dispose que les buts fondamentaux de l'Organisation sont « de promouvoir et de développer le tourisme en vue de contribuer à l'expansion économique, à la compréhension internationale, à la paix, à la prospérité ainsi qu'au respect universel et à l'observation des droits [de l'homme] ».

L'OMT condamne catégoriquement les actions de la Fédération de Russie, relevant qu'elles portent clairement atteinte à la souveraineté de l'Ukraine et à son intégrité territoriale et qu'elles sont contraires aux principes consacrés par la Charte des Nations Unies et par les Statuts de l'OMT.

Liens utiles :

[Organes directeurs de l'OMT](#)

[Conseil exécutif de l'OMT](#)

[Message de la communauté du tourisme pour la paix](#)